

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE LES COURLIS

Tous les élèves du collège des Courlis peuvent pratiquer une activité sportive au sein de l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège.

Pour cela, ils doivent adhérer à l'association sportive en remplissant le dossier d'inscription qui leur sera fourni par leur professeur d'EPS (autorisation parentale, certificat médical, bulletin d'adhésion, cotisation. Une licence UNSS leur est alors délivrée.

Les activités pour lesquelles l'Association Sportive propose des entraînements pour l'année 2015/2016 sont les suivantes :

Activités	Jour	Horaires	Lieu	Professeur responsable
Stretching - renforcement musculaire	LUNDI	17h - 17h45	Salle de gym	Mme PERROTIN
Handball	LUNDI	17h - 18h15	Gymnase	Mme CARLOT
Tennis de table	LUNDI	17h - 18h	Salle P. Birocheau	Mme BOUQUET
Danse	MARDI	17h - 18h30	Salle de gym	Mme PERROTIN
Badminton	MARDI	17h - 18h	Gymnase	Mme BOUQUET
Volley ball	JEUDI	17h - 18h	Gymnase	Mme PERROTIN
Gymnastique	JEUDI	15h45 - 18h15	Salle de gym	Mme CARLOT
COMPETITIONS	MERCREDI	SELON LES ACTIVITES		

L'élève se rend directement sur les lieux d'entraînement après les cours, par ses propres moyens.

Les compétitions se déroulent le mercredi après-midi. En outre, la possession de la licence UNSS permet d'avoir accès à plusieurs activités sportives de l'association du collège.